

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Décembre 2023

**Décisions modificatives budget lotissement :** Le Conseil Municipal approuve la décision modificative présentée.

**Vente camion Amplyrol :** Le Conseil Municipal approuve le paiement du camion en deux acomptes.

**Vente maison Allée Louis ARCIS :** Le Conseil Municipal décide de retirer la délibération numéro 23/119 à la demande de la Préfecture, de vendre la maison au demandeur et de prendre en charge la réfection de la toiture pour le même montant.

**Réfection de la canalisation principale – Appel d’offres travaux :** Le Conseil Municipal approuve l’offre du groupement d’entreprises EYRAUD TP – CEGELEC et demande à Mr le Maire de déposer les demandes de subvention auprès de l’Agence de l’Eau Loire Bretagne et du Département de Haute-Loire.

**Durée amortissement compte 21531 :** Le Conseil approuve à l’unanimité de fixer à 50 ans la durée d’amortissement du compte 21531.

**Signature accord de résilience – Agence de l’eau Loire Bretagne :** Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer le nouveau plan de résilience Eau potable avec l’Agence de l’Eau Loire Bretagne et la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal.

**Promesse de bail emphytéotique avec promesse synallagmatique de vente – SCIC le 59 :** Le Conseil Municipal approuve les modifications de la promesse de bail emphytéotique avec la SCIC le 59 et autorise Mr le Maire à la signer.

**Modification des tarifs de l’eau :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l’obligation de mettre en place une tarification évolutive à compter de 2024. Le Conseil Municipal approuve donc les nouveaux tarifs de l’eau potable pour l’année 2024.

**Acquisition parcelle de terrain pour l’installation des modules de chauffage du secteur des écoles :** Le Conseil approuve l’acquisition d’une parcelle et autorise Mr le Maire à signer la promesse d’achat et l’acte administratif à intervenir.

**Place des Sénecterre :** Le Conseil approuve l’offre de l’entreprise CLAP pour le marché de maîtrise d’œuvre de la Place des Sénecterre et autorise Mr le Maire à signer le marché avec l’entreprise.

**Aménagement Place du Vallat - Prolongation de délai lot 2 :** Le Conseil Municipal approuve l’avenant 1 du lot 2 portant prolongation d’une durée de 10 mois de ce marché.

**Convention INGE43 pour AMO Stade de la Freydeyre :** Le Conseil Municipal approuve la proposition d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage d’INGÉ43.

**Drainage et jointement des murs du château abbatial :** Le Conseil Municipal approuve le montant prévisionnel des dépenses et demande à Mr le Maire de déposer les demandes de subvention auprès de la DRAC et du Département de Haute-Loire.

**Plan de sauvegarde des objets d’arts :** Le Conseil Municipal approuve le plan de sauvegarde des objets d’arts présenté et demande à Monsieur le Maire de le transmettre aux services du SDIS43 ainsi qu’au chef de corps des sapeurs-pompiers de la commune.

**Demande de subvention ONAC :** Le Conseil Municipal décide d’attribuer une subvention pour l’organisation du concours de la résistance.

**Demande acquisition d’une parcelle de la zone artisanale du Pinet :** Le Conseil Municipal approuve le principe de vente d’une partie de parcelle à la zone artisanale du Pinet.

**Autorisation dépenses d’investissement jusqu’au budget 2024 :** Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à engager des dépenses d’investissement début 2024 à hauteur du quart des dépenses d’investissements engagées au cours de l’exercice 2023.

**Restes à Réaliser – budget 2024 :** Le Conseil Municipal approuve les restes à réaliser du budget 2023 à reporter sur le budget principal 2024.

**Demande d’installation d’une résidence pour une troupe de théâtre :** Le conseil accepte la location de la salle des fêtes à une troupe de théâtre devant produire un spectacle lors du Festival de théâtres de Rues.

**Réparation d’un poteau d’éclairage public :** Le Conseil Municipal approuve le devis présenté et la participation communale.

Prochain Conseil Municipal le 25 janvier 2024 à 20 heures.